

DEPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE

CANTON DE
CHALONS - 3

COMMUNE DE
CHEPY

Date de convocation :

26 octobre 2023

Nombre de
Conseillers : 11

Présents : 11
Pouvoir : 0
Votants : 11

N°1541/2023

Objet :

« Requalification de la
RN 44
« *Choix de
l'attributaire après
appel d'offre sur les
postes VRD-EV* »

Envoyé en préfecture le 17/11/2023
Reçu en préfecture le 17/11/2023
Publié le
ID : 051-215101395-20231107-1541_2023-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique ordinaire à la Mairie de Chepy sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLÉ Gérard, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, GIOVANNI Philippe, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

Monsieur le Maire rappelle que le marché à procédure adaptée concernant la requalification de la RN 44 portant sur la partie VRD - EV a été publié en ligne en date du 12 septembre dernier sur la plateforme SPL-Xdémat'.

Pour le lot VRD (Voiries et Réseaux divers), 6 entreprises ont répondu dans les délais à ce marché, avec pour certaines des variantes :

- LA MARNAISE,
- COLAS,
- EUROVIA,
- EIFFAGE,
- SMTP et
- GOREZ.

Pour le lot EV (Espaces verts), 4 entreprises ont répondu dans les délais à ce marché, avec pour certaines des variantes :

- MEUSE PAYSAGE,
- France Environnement,
- IdVerde,
- ARTOPIA.

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les différents documents de synthèse

des offres, (document de contrôles et document d'analyses) élaborés, pour avis, par le Cabinet de géomètres experts TERRA.

Après l'analyse et l'exposé des offres et variantes VRD-EV il en ressort que :

- L'offre VRD avec variante de l'entreprise **EIFFAGE** demeure selon l'avis unanime du Conseil Municipal, la plus proche esthétiquement du projet et la plus intéressante techniquement et financièrement pour un montant global de 835 731.18 € HT.
- L'offre EV de l'entreprise **ARTOPIA**, ayant obtenue la meilleure note, remplit tous les critères demandés dans le marché.

Le Conseil Municipal,

Après avoir ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **Approuve** à l'unanimité le choix de l'entreprise **EIFFAGE**, pour la maîtrise d'œuvre du lot Voirie et Réseaux Divers (VRD) concernant la requalification de la RN 44 pour un montant total HT de 835 731.18 €,
- **Approuve** à l'unanimité le choix de l'entreprise **ARTOPIA**, pour la maîtrise d'œuvre du lot Espaces Verts (EV) concernant la requalification de la RN 44 pour un montant total HT de 108 097.53 €,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à ce dossier.

Extrait certifié conforme,
Fait à Chepy, le 13 novembre 2023.

***Le Maire,
J. ROUSSINET***

